

# le Petit BONHOMMIEN

N°325

Juillet 2025

## L'aire de loisirs est enfin là !

Notre nouvelle aire de loisirs intergénérationnelle a été inaugurée avec bonheur le vendredi 11 juillet, en présence de M. le Député Hubert OTT et de Mme Denise BUHL, Vice-Présidente du Conseil Régional Grand Est. Nous revenons sur ce projet, qui tenait à cœur à toute l'équipe municipale, en page 2.

A découvrir également dans cette édition : une belle vente de bois qui a rapporté plus qu'escompté à la commune fin juin, l'arrivée tant attendue du Bus France Services, qui sera présent une fois par mois sur la place de la salle des fêtes, et bien sûr, les festivités à venir : la «Ferme Ouverte» chez Minoux le 27 juillet, le traditionnel «Oh les Welches» le 10 août, et le vide-classe de la mairie le 13 septembre, à ne pas rater !

Bonne lecture et rdv au mois d'octobre pour le prochain numéro !



### SOMMAIRE:

- p. 2 à 11 : Vie Municipale
- p. 12-13 : Vie de l'école
- p. 14 à 19 : Loisirs & Culture
- p. 20-21 : Infos CCVK

### AIRE DE LOISIRS INTERGENERATIONNELLE

Toute l'équipe de la Municipalité est fière de vous présenter la nouvelle aire de loisirs intergénérationnelle, que vous avez vu apparaître fin mai sur le haut de la place de la salle des fêtes.

Il s'agit d'une aire de jeux pour les enfants de 1 à 12 ans, dont nous avons cherché à varier les éléments pour que chacun puisse y trouver son bonheur : la tour du château, les toboggans, la balançoire « nid d'oiseau », les poutres d'équilibre, ... en bref, de quoi grimper, glisser, sauter, se cacher, inventer... passer de merveilleux moments pour nos enfants.

Nous avons souhaité compléter cet espace jeux, par un espace plus sportif, qui s'adresse plutôt aux ados et adultes, de tous âges : l'aire de fitness collective, qui vous permettra d'entretenir votre forme, ... pourquoi pas en surveillant vos enfants ou petits-enfants à proximité, ainsi qu'un filet qui pourra servir pour du volley comme pour du badminton, avis aux amateurs !

Nous avons cherché à ce que cet espace se fonde agréablement dans notre cadre de vie, et avons donc choisi du bois, comme une évidence, du bois pour les structures mais aussi pour le sol amortissant, en copeaux réalisés par l'Atre de la Vallée d'Orbey.

Depuis mars 2024 l'équipe municipale travaille sur ce projet. Nos services techniques ont été d'une grande aide puisqu'ils ont réalisé eux-mêmes le terrassement, le drainage, la pose de géotextile et le remplissage de copeaux.

Nous remercions également notre secrétaire de mairie Anaïs Siess pour son travail sur tout le suivi administratif et le montage financier, la recherche de subventions notamment.

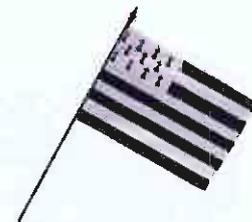
Reste à agrémenter ce bel espace avec des bancs (les deux actuels sont temporaires) et surtout un aménagement paysager : une haie est prévue, composée de différentes variétés de plantes et petits arbustes fleuris, dans l'objectif de sécuriser l'espace par rapport à la Rue des Pierres Blanches qui passe juste au-dessus. Quelques arbres plus imposants viendront également apporter un peu d'ombre en été... L'entreprise du Bonhomme « Kevin Baradel Espaces Verts » a été sollicitée et est déjà en réflexion à ce sujet, avec une plantation prévue pour l'automne.



Nous remercions également nos partenaires, qui ont permis cette réalisation par l'octroi de subventions :  
**l'Etat, la CeA, la CAF,  
et la Région Grand Est.**



## Retour sur le 45e anniversaire du Jumelage



Le Comité de Jumelage remercie la municipalité ainsi que la population du Bonhomme pour leur participation aux festivités du 45ème anniversaire du jumelage Le Bonhomme/Kernilis qui se sont déroulées du jeudi 29 mai au dimanche 01 juin 2025.

Nos amis Kerniliens ont été enchantés du déroulement du programme renforcé par une météo clémente.

Les différents points forts du week-end :

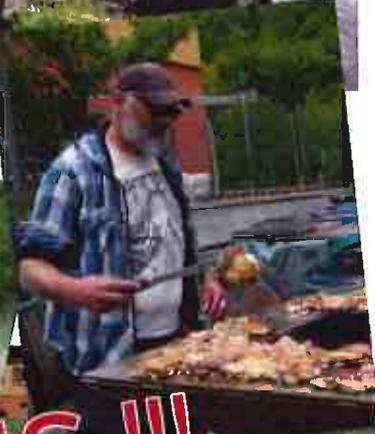
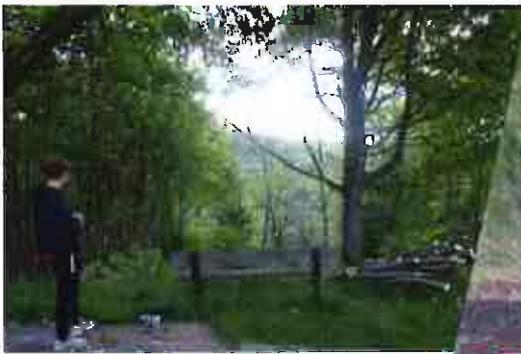
- \* la soirée cabaret au Royal Palace de Kirrwiller
- \* le renouvellement du serment de Jumelage en présence de Sandra ROUDAUT et Frédéric PERRIN, maires de nos 2 communes respectives, et de Messieurs Pierre ADAM et Armand TOSCANI, initiateurs du Jumelage.
- \* le dîner dansant sur un air celtique à la salle des fêtes

Le budget de ces manifestations a été rigoureux et la subvention octroyée par la Mairie n'a été consommée qu'à hauteur de 6000 €, sur les 10000 € possibles.

**RDV pour le 50ème anniversaire en 2030 à Kernilis !**



# Retour sur la Journée Citoyenne :



**MERCI A TOUS !!!**



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## FORET : TRES BELLE VENTE DE BOIS

Une grande vente de bois résineux du Massif Vosgien a eu lieu le 25 juin, et nous a offert un résultat très satisfaisant, puisque bien supérieure aux estimations. En effet, dans le budget prévisionnel 2025, il avait été prévu une vente de 2405 m<sup>3</sup> pour 88 600 €, alors que la recette de cette vente s'élève à 175 462 € pour 2448 m<sup>3</sup>. C'est une belle plus-value que nous a annoncée M. WALTER, notre technicien forestier territorial, en remplacement de Laure CLAUDEL actuellement en formation.



Les agents de l'ONF ont noté la forte attractivité de nos lots, composés majoritairement d'épicéas de diamètre moyen (35 cm), qui sont très recherchés actuellement pour la construction en charpente industrielle.

## CONCOURS DU FLEURISSEMENT :

Le mercredi 2 juillet à 18h aux ateliers municipaux, s'est déroulée la remise des prix du fleurissement 2024. Une suspension a été offerte, il fallait obtenir la note minimale de 17.

La conseillère municipale Gaby MICHEL, et Corinne SCHLUPP 1ere adjointe, ont accueilli les 67 lauréats des maisons et jardins fleuris.

Un remerciement particulier est adressé au jury, composé d'habitants du Pays Welche : Véronique, Martine et Gilberte, pour leur engagement. Un grand merci à tous les participants !

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié, dans une ambiance conviviale.

NOTE = 20	NOTE = 19,5	NOTE = 19	NOTE = 18,5	NOTE = 18	NOTE = 17,5	NOTE = 17
CLAUDEPIERRE Fabienne		BIANCHI Jean-Noel & Stefania	ANCEL Francis	BANNWARTH Jean-Paul	BENTZINGER Martine	Au SOLEIL Restaurant
DELFORTRIE Eric	HAZENFRATZ Anne	BREITENSTEIN Jocelyne	HUMBERT Jean-Marc	BLAISE Jacques	BLAISE Jean-Paul	BLAISE Anic
HENRY Michel		BURKHARDT Alberto	LAURENT Daniel	BLEU Roger	CLUCHET Philippe	CALMETTE Jacques
Hotel Tête des Faux (ATZORI Giorgio)	HOTEL DE LA POSTE	DIDIERJEAN Daniel	WALTER Jean Marc	DIDIERJEAN Henriette	DEMANGEAT Paul	CLAUDEPIERRE Geneviève
LA SCHLITTE (Laurence et Anck)		HENRY Bernard		MASSERAN Gilles	LAURENT Germaine	COUTY
MASSON Jean-Marie		HENRY Christian		MINOUX Vincent	MASSON Francis	DELGRANDE Antoine
MASSON Michel & Gaby		HENRY-ZEHRINGER André		PETITDEMANGE Denis	MINOUX Dany	DIDIERJEAN Thierry
PETITDEMANGE Gérard		MASSON Désiré		ROESSLINGER Jean-Marie	PETITDEMANGE Philippe	FEJILLU Didier
PIERREVELGIN Jean-Marc		PERRIN Anne-Marie		SCHLUPP Bertrand		FLORANCE Christlan
REINHARD Marc		ROTH Yves		SCHÖDEL Eric		HENRY Denise
STEPHAN Serge & Dany				TOSCANI Armand		LAURENT Fablen
						LAURENT Pierrot
						MATHIS Alexandre
						MIEHE Christlane
						MILLION Gabriel
						MINOUX Jean-Marc
						PERRIN Frédéric
						PERRIN Gilbert
						RABUS
						RIETSCH Luclen
						THINES Paul



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### POT DE DEPART INSTITUTRICE ECOLE

Vendredi 4 juillet, une surprise attendait l'institutrice Mme Lucile BEZBORODKO. Les parents d'élèves et la municipalité avaient organisé un petit pot pour la remercier de cette belle année à l'école du Bonhomme, et lui souhaiter une bonne continuation pour son prochain poste vers Mulhouse.

Des dessins confectionnés par les enfants avec l'aide de Claudine, lui ont été remis ainsi qu'un joli bouquet de fleurs et une carte-cadeau.

Les parents ont apporté des gâteaux et friandises, et un pot offert par la municipalité a clôturé la fin de l'année scolaire et le départ de Lucile.

Pour la rentrée, le 1er septembre 2025, un nouvel enseignant a été nommé pour notre école : M. Paul STENGER, que l'on vous présentera à la rentrée.

Très bonnes vacances à tous !

### SERVICES MUNICIPAUX :

Pas de fermeture des services municipaux cet été, grâce au roulement mis en place au niveau de nos personnels, qui seront épaulés également par 3 saisonniers : Elisa Schmitt, Anthony BILLON, et Amélie HACHET, chacun pour une période de 2 semaines. Bienvenue à eux !

### Rappel Ouverture de la Mairie :

Le lundi : de 9h à 12h + 14h-17h sur rdv, Du mardi au vendredi : de 9h à 12h



#### La Poste - Agence Communale :

- Vente de produits et services courriers-colis
- Dépôt et retrait courrier-colis

Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h

Heure de la levée : 11h



### Mariage : toutes nos félicitations !

Le 31 mai 2025, nous avons eu la joie de marier Mme GIDEMANN Christelle et M. ROUX Guillaume.



## Conseil Municipal du 4/07/2025 : INTERCOMMUNALITE : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Le 29 avril 2025, le Préfet a informé la commune qu'il est possible de changer la façon dont les sièges au conseil communautaire de la Vallée de Kaysersberg sont répartis entre les communes, en fonction de leur population.

Selon le droit commun, la commune de Labaroché gagnera un siège, et Ammerschwihr en perdra un lors des prochaines élections.

Cependant, un **accord local** entre plusieurs communes pourrait permettre d'ajouter jusqu'à 6 sièges supplémentaires au conseil, passant de 27 à 33 sièges.

Actuellement, la commune de Le Bonhomme a un seul siège de conseiller communautaire, avec cet accord, elle pourrait en avoir deux. Pour que cet accord soit validé, la majorité des communes membres doit l'accepter, et une série de règles est à respecter pour permettre un accord local valide.



Le Conseil Municipal à l'unanimité vote pour **soutenir cet accord local visant à ajouter un siège supplémentaire de conseiller Communautaire pour la Commune de LE BONHOMME**, ce qui porterait la représentation de la Commune de LE BONHOMME à 2 sièges, et les communes de montagne auraient une voix supplémentaire.

## RAPPORT ANNUEL SERVICE EAU POTABLE :

Retrouvez le rapport annuel sur la qualité et le prix du service d'eau potable 2024, sur le site internet :

<https://lebonhomme.fr/services-eau-potable-et-assainissement>



En voici les éléments principaux :

- 630 habitants desservis par le service d'eau potable
- 265 abonnés
- 21.648m<sup>3</sup> vendus, soit 34m<sup>3</sup>/habitants
- Conformité microbiologique et physico-chimique de 100%
- Tarifs :
  - \* 1,50 € HT pour la part variable pour 120m<sup>3</sup>, 14€ HT/an pour la part fixe ;
  - \* Redevance eau potable : 1,62 € HT pour 120m<sup>3</sup> ; 2,07 € TTC pour 120m<sup>3</sup>
- Dette : capital restant dû au 31/12/2024 : 3.911,00 €, durée d'extinction de la dette : 0,3 an

- Une capacité de production et de stockage très largement adaptée aux besoins du périmètre :

- \* 3 sources, 1 unité de désinfection, 2 réservoirs, 7,70 km de conduite
- \* Capacité de production de 452m<sup>3</sup>
- \* Volume prélevé journalier de pointe : 130m<sup>3</sup>
- \* Volume utile au réservoir : 280m<sup>3</sup>
- \* Un rendement net de 49% :
  - Volume mis en distribution : 61.930m<sup>3</sup>
  - Volume vendu : 21.648m<sup>3</sup>
  - Volumes de service : 8.300m<sup>3</sup>

Retrouvez l'ensemble de la réglementation municipale (comptes-rendus des conseils municipaux, délibérations, arrêtés ...) sur le site internet : [www.lebonhomme.fr](http://www.lebonhomme.fr) rubrique « Vie Municipale ».

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le  
Vendredi 27 septembre 2025 à 19h30 en salle du Conseil.**

## LE SERVICE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE : QUI FAIT QUOI ?



### **LA SECRETAIRE GENERALE DE MAIRIE**

Présente depuis juin 2017, Mme **Anaïs SIESS**  
est là pour conseiller, accompagner Le Maire, les Elus et  
répondre aux demandes spécifiques des administrés au sein de la Mairie.

- \* Met en œuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale, accompagne Le Maire et les Elus dans différents domaines tant technique que juridique.
- \* Recherche et actualisation juridique dans tous les domaines liés à la vie communale.
- \* Gère et organise les réunions (Conseil Municipal, Réunion Maire-Adjoints, Comités, Commissions, ...)
- \* Rédige les différents compte-rendu de réunions et procès-verbaux, les actes administratifs, les arrêtés, les délibérations, les conventions, ...
- \* Elabore et assure le suivi des marchés publics, des budgets, des dossiers de subvention.
- \* Elabore les budgets et gère la comptabilité (engagements, mandats, titres, écriture d'ordre budgétaire, amortissement) et gère le patrimoine communal.
- \* Supervise les différents services municipaux (suivi des activités réalisées par chaque service, organise et coordonne les différents services...)
- \* Assure les missions de ressources humaines (paie, suivi de carrière, formations, gestion des conflits, organisation des entretiens pro, ...)
- \* Gère les relations entre la Commune et les autres instances (Préfecture, Région, Département, organismes privés, entreprises, etc.)

### **L'ADJOINTE DE LA SECRETAIRE GENERALE**

Présente depuis septembre 2017, Mme **Cynthia STRAUB**  
est l'adjointe de la Secrétaire Générale de la Mairie.

- \* Renseigne et oriente les administrés selon leurs demandes.
- \* Gère le cimetière, les locations de landes communales et des bâtiments communaux, les taxes diverses, les visites de sécurité des ERP sur notre commune.
- \* Gère les manifestations organisées par la municipalité (création des affiches, arrêtés, ...).
- \* Assure le suivi et la mise à jour des registres d'état civil : naissance, mariage, décès, mentions, etc..
- \* Gère les régies, la comptabilité (mandats et titres).
- \* Assure le suivi des dossiers d'urbanisme : réponse et délivrance des documents en fonction des demandes spécifiques. Contrôle les pièces des dossiers d'urbanisme pour transmission au service instructeur. Instruction des dossiers au sein de la mairie (déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme) et rédaction des arrêtés d'autorisation.
- \* Gère les élections : inscription, radiation, commission, organisation matérielle, suivi des opérations pré-électorales/électorales/post-électorales, assure la relation avec les différents services concernés (Préfecture, tribunal, autres administrations).
- \* Assure le remplacement de la secrétaire générale de mairie en son absence dans certaines de ses fonctions.
- \* Assure le remplacement de l'agent d'accueil et de la Poste pendant son absence.

## L'AGENT D'ACCUEIL

Présente depuis janvier 2023, Mme **Katia BARADEL**  
est là pour vous accueillir au sein de la Mairie.



- \* Accueille, renseigne et oriente les administrés et tout public, dans les locaux de la Mairie, par téléphone ou par voie numérique.
- \* Réceptionne les dossiers et s'assure de leur complétude pour la transmission à la Secrétaire Générale ou à son adjointe.
- \* Rédige les différents certificats et attestations à la demande des administrés.
- \* Met à jour le fichier population en fonction des arrivées et départs sur la commune.
- \* Imprime et diffuse numériquement le bulletin municipal « Le Petit Bonhommeien »
- \* Distribue les sacs rouges pour le service déchets de la CCVK.
- \* Gère les commandes de sapins, de fleurs, du bois d'affouage,..
- \* Gère les manifestations organisées par la municipalité (listing des présences, commandes de boissons, repas, ...)
- \* Assure le suivi des demandes d'état civil : naissance, mariage, décès, etc. ...
- \* Gère les réservations et le planning de la salle des fêtes et de la salle des Associations.
- \* Prépare la salle du Conseil et la salle des fêtes (réunions, mariage, ...)
- \* Gère le courrier, la diffusion d'information sur le site internet de la commune et l'actualisation des affichages et informations mises à la disposition du public.
- \* Assure le classement et l'archivage des documents administratifs.
- \* Assure les services postaux de l'agence postale communale.

## MATERIEL & MOBILIER COMMUNAL

### Vide-Classe :

La municipalité vous propose une sorte de vide-grenier dans l'ancienne salle de classe au rdc de la mairie.

Nous l'avons appelé un « vide-mairie » ou « vide-classe », et il aura lieu le **samedi 13 septembre, de 14h30 à 16h30.**

L'idée est de proposer à la vente (au mieux disant) le mobilier et le petit matériel qui ne sert plus, comme des bureaux, des chaises, des armoires, des tables, tableaux, ainsi que des livres et autres fournitures scolaires.

Les recettes de cette petite vente seront intégralement reversées à la caisse de l'école, pour des sorties ou activités pédagogiques.

Premier arrivé = premier servi, en cas de plusieurs personnes sur le même article, vente au mieux disant.

**RDV le 13 septembre, au rez-de chaussée de la Mairie (ancienne école primaire).**

**L'enlèvement des achats doit se faire le jour-même, pensez à prévoir camionnette, remorque ou autre véhicule adapté.**



### Vente de l'ancien souffleur :

L'ancien aspiro-souffleur STIHL, acheté en 2012 au prix de 415,01 €, a montré des signes de faiblesse, étaient à changer le carburateur, un faisceau de câbles, le filtre à air, la crépine aspirante et la bougie pour un montant total de 200,30 €. La Commune a fait le choix de le remplacer étant donné son âge et le coût des réparations.

Nous décidons donc de vendre l'ancien **aspiro-souffleur au plus offrant, avec un prix minimal de 50 €.**

Détails de l'aspiro-souffleur STIHL :

- Type : SH 86 C-ED
- N° série : 285733722

Si vous êtes intéressé, contactez-nous vite !

Tel Mairie : 03 89 47 51 03  
mairie@lebonhomme.fr

## **NOUVEAU : LE BUS FRANCE SERVICES ARRIVE DANS LA VALLEE DE KAYSERSBERG**

### **Le Bus France Services, c'est quoi ?**

C'est un service d'aide gratuite pour toutes vos démarches administratives. Vous y êtes accueilli par deux conseillères France Services formées pour vous accompagner dans vos difficultés avec les administrations publiques et apporter un premier niveau d'information et de solutions.



### **Services proposés par le Bus France Services**

- **EMPLOI** : Prise de rendez-vous avec un conseiller France Travail, recherche d'offres d'emploi, actualisation des droits, déclaration d'activité...
- **RETRAITE** : Création d'un compte d'assurance retraite, téléchargement de demande de retraite, édition de relevé de carrière, simulation...
- **JUSTICE** : Prise de rendez-vous avec un conciliateur, orientation en cas de conflit, demande de casier judiciaire...
- **IMPÔTS** : Déclaration de revenus, gestion du prélèvement à la source, paiement dématérialisé (amendes, timbres...), édition d'avis et de courriers...
- **ETAT CIVIL ET FAMILLE** : Pré-demande de titres d'identité...
- **LOGEMENT, DEMENAGEMENT, PERMIS DE CONDUIRE** : Aide au logement, amélioration de l'habitat, changement d'adresse, consultation du nombre de points du permis de conduire...

### **Des permanences mensuelles :**

**AU BONHOMME**, le Bus France Services sera présent

**sur la Place de la Salle des Fêtes  
chaque 1er mardi du mois, de 9h30 à 12h.**

### **Un service gratuit et ouvert à tous :**

L'accès au Bus France Services est gratuit. Il suffit de vous rendre sur place avec les documents nécessaires à vos démarches. Ce service innovant s'inscrit dans la volonté de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg de faciliter l'accès aux services publics pour tous les habitants.

### **Informations et contact :**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la CCVK :

**[www.cc-kaysersberg.fr](http://www.cc-kaysersberg.fr)** rubrique Culture, sport, services .

Pour contacter le Bus France Services :

- **Téléphone : 06 64 33 83 91 (du lundi au vendredi : 9h-12h ou 14h-17h)**

- **Mail : [franceservices@fdcf-alsace.fr](mailto:franceservices@fdcf-alsace.fr)**

### **Préparer son RDV avec le Bus France Services**

Pour que mon rendez-vous soit efficace, je pense à prendre tous les documents liés à ma demande et je ne n'oublie pas mes identifiants et mots de passe.

#### **POUR LE DOSSIER CAF**

- mon numéro d'allocataire
- mon code confidentiel à 8 chiffres
- mes 3 derniers bulletins de salaire
- mon dernier avis d'imposition

#### **POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)**

- mon numéro de sécurité sociale ou ma carte vitale
- mon code confidentiel

#### **POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)**

- mon numéro de sécurité sociale ou ma carte vitale
- mon adresse mail et son mot de passe

#### **POUR LE DOSSIER FRANCE TRAVAIL**

- mon numéro d'identifiant
- mon mot de passe
- un CV (sur une clé USB si possible)

#### **POUR LE DOSSIER MSA**

- mon numéro d'allocataire
- mon code confidentiel
- mon dernier avis d'imposition



**ATTENTION :  
Fermeture estivale  
du 4 au 24 août 2025 inclus**

## Entretien des espaces verts :

En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler **dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.**

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains **qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public.** La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle  
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

### Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication

Vous êtes propriétaire de terrain ?  
alors vous avez la responsabilité de l'entretien  
de votre végétation et de vos plantations



Le recours à un professionnel est vivement recommandé  
notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



### Les riverains doivent obligatoirement :

- **Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- **Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs** (EDF, téléphonie, éclairage public)
- **Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public** (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la **diligence des propriétaires ou exploitants**, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

**Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.**

Pour le propriétaire, les avantages de l'élagage :

- Prévenir la chute de branches sur les voies.
- Prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communication électronique.
- Éviter d'engager sa responsabilité en cas de dommages ou d'accidents.

## VIE DE L'ÉCOLE

La dernière période de l'année a été bien chargée pour les élèves du Bonhomme : le travail scolaire, bien sûr, pour s'assurer que les élèves ont la tête bien remplie pour les vacances, mais aussi les projets et les sorties !

### Les escargots :

La classe de petits-moyens de Lapoutroie a adopté des escargots en prévision de la visite de la ferme hélicicole voisine. Nous avons eu la chance d'en avoir en pension dans notre école ! Il y a eu beaucoup de mouvements au sein de la population de notre terrarium : nos trois gros escargots initiaux ont été rejoints par de nouveaux locataires, puis certains ont été relâchés, d'autres ont pondu et nous avons eu la chance de voir un œuf éclore, grossir doucement, sa coquille se colorer et durcir progressivement.



### La semaine sans écran :

Un défi sans écran a été lancé à l'échelle de plusieurs villes de France dans le but de sensibiliser les élèves et leur entourage aux effets néfastes des écrans. Nous avons participé au défi sur une période de 4 jours, y compris à l'école, où le vidéo projecteur n'a pas été allumé de la semaine.

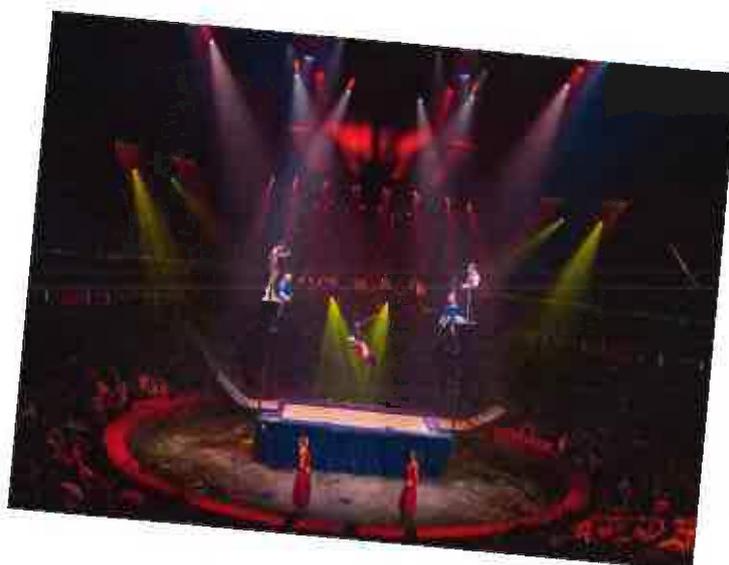
Pour se préparer à ce défi, les élèves ont cherché des activités que l'on peut faire pour remplacer le temps passé sur les écrans. Les idées ne manquaient pas :

- Faire des dessins et de la peinture,
- Faire de l'exercice physique dehors, se promener,
- Jouer dehors, faire du vélo/de la trottinette,
- Faire du bricolage,
- Lire,
- Faire des jeux de société,

Le mardi 13 mai, nous avons invité les parents à venir à l'école pour participer et encadrer des activités. Nous avons fait des jeux de société, du piquage, de la cuisine et inventé des histoires sur le thème de la nature et de l'écologie.

### Le cirque :

À l'occasion des 40 ans du cirque Arlette Gruss, nous nous sommes rendus, avec presque toutes les classes de l'école de Lapoutroie, à Mulhouse, pour assister au spectacle adapté pour l'occasion. Tout est mis en œuvre pour impressionner et divertir : les lumières et la musique mettent en valeur les numéros des voltigeurs, des acrobates, des chiens, des poneys et du clown, qui a beaucoup fait rire les enfants !



## L'école de la forêt :

Les beaux jours nous ont permis d'aller en forêt plus régulièrement. Les élèves continuent les cabanes, les fouilles archéologiques, les parties de cache-cache, les magasins de pierres...

Et les réinvestissements de ce qu'ils apprennent en classe : par exemple, trouver des objets dans la nature et dire si ce sont des « le » ou des « la », faire des parcours de motricité, chercher des petites bêtes, écrire des lettres, des mots, des phrases dictés par la maîtresse, faire à deux des collections de 10 objets, et plein d'autres choses encore !



## Le potager :

Comme chaque année, Claudine plante divers légumes et tubercules dans le potager à l'aide des élèves, dans l'espoir de les manger à la fin de cette année ou au début de l'année suivante. Cette année, nos botanistes en herbe ont planté des radis, des salades, des pommes-de-terre et de la menthe, mais aussi des ceillets d'Inde, dans les jardinières qui ornent les fenêtres de l'école.



## NaturOparC :

Une belle sortie qui nous a permis de profiter du beau temps tout en apprenant de nouvelles choses sur les animaux : nous avons fait un atelier intitulé « j'ai les crocs » qui a permis aux élèves de distinguer les animaux herbivores, carnivores et omnivores et ce dont ils se nourrissent.

Le bassin de carpes Koï que les visiteurs sont autorisés à toucher a eu un grand succès ! Heureusement, personne n'est tombé à l'eau...

Nous avons également assisté au spectacle « écol'eau » qui prend place autour d'un bassin contenant des canards, des cormorans et une aigrette. Il vise à sensibiliser les enfants à l'écologie tout en leur inculquant des connaissances sur les animaux présents, tout cela avec une mise en scène humoristique qui a beaucoup plu aux élèves.



# ETANG DU VALLON LE BONHOMME

VENEZ PECHER  
DANS UN SITE REMARQUABLE



TRUITES ET OMBLES  
VOUS ATTENDENT

**Samedi 6 septembre 2025 :**  
Pêche par équipe de 2 personnes.  
50 € par pers. avec repas.  
Renseignements au chalet de pêche.

**OUVERT LES DIMANCHES**  
**DE 9H A 12H ET DE 14H A 18H**  
**DU 1<sup>er</sup> JUIN 2025 AU 31 AOÛT 2025**  
**NOUVEAU 6 PRISES POUR 16 EUROS**

**Ferme Ouverte le 27 juillet**



# PORTES OUVERTES À LA FERME MINOUX À FAURUPT AU BONHOMME

**27 JUILLET 2025**

→ ENTRÉE GRATUITE

**À PARTIR DE 10H00**

→ **BUVETTES  
RESTAURATIONS  
BARBECUE MONTAGNARD**

→ **TRAITE A 17H00**

**EXPOSITION PHOTOS SUR FAURUPT  
EXPOSITION MACHINES AGRICOLES  
TOMBOLA  
EXPOSANTS**

**ANIMATIONS POUR TOUS  
PARCOURS DÉCOUVERTE SUR LA  
FAUNE ET LA FLORE DU BONHOMME**



**PLUSIEURS PARKINGS  
POSSIBILITÉ PARKING  
COL DES BAGENELLES  
Avec parcours pédestre fléché**



**RENSEIGNEMENTS PAR MAIL : [leswelchesbonhommien22@gmail.com](mailto:leswelchesbonhommien22@gmail.com)**

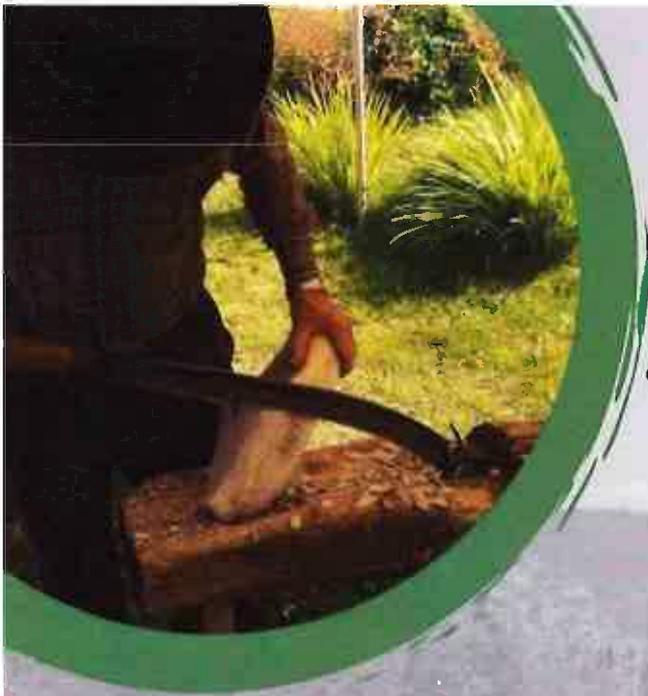
**ORGANISÉES PAR LES WELCHES BONHOMMIENS  
ET LE COMITÉ DU JUMELAGE DU BONHOMME**



Ne pas jeter sur la voie publique

AZUL IMPRIM TdBoem 33000 COULHAT • Tél. 03 89 21 14 82 • e-mail : [ozar.imprim@orange.fr](mailto:ozar.imprim@orange.fr)

**OH LES WELCHES : c'est le Dimanche 10 Août !**



**Dimanche 10 Août**

De 10h à 1h du matin

Place de la salle des fêtes

**Le Bonhomme**

# Oh les Welches !

*Traditions Paysannes*

*Marché artisanal*

*Métiers du bois*

*Produits locaux*

*Démonstrations d'anciens métiers*

*Animations*

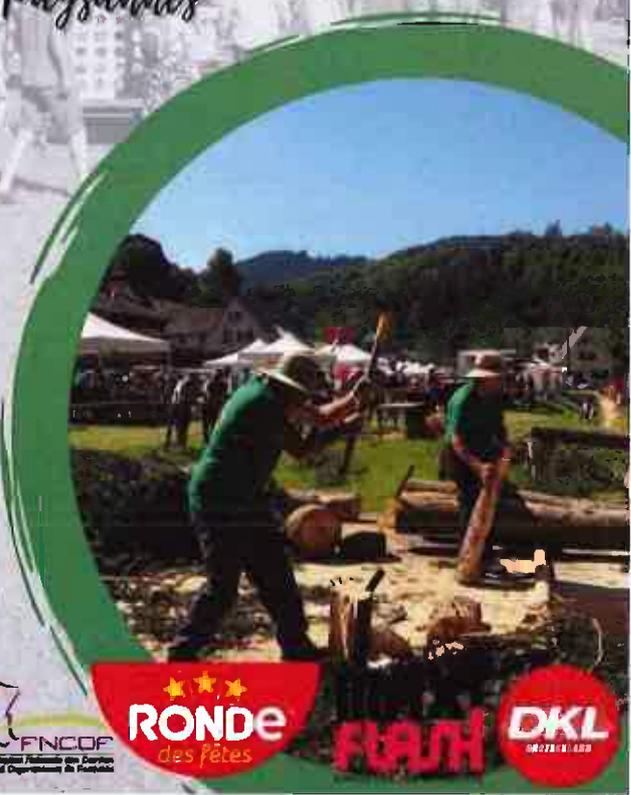
*Jeux pour petits et grands*

*Repas et boissons sur place*

*Grillades, frites, Poêlée welche, Tartes flambées*

*Bal en soirée avec DJ*

*Feux d'artifice avec musique*



### LA RUBRIQUE DE JULIEN! « Petites Légendes Alsaciennes »

En me plongeant une nouvelle fois dans l'Histoire, à la recherche d'un sujet à vous proposer, je me suis demandé quels mythes et légendes oubliées peuvent murmurer encore celles et ceux qui comme moi, sont friands de ces petites aventures, ces récits mêlant surnaturel et réalité, et qui parfois peuvent encore être observés aujourd'hui. Voici quelques petites histoires qui, à défaut cette fois-ci de vous instruire, pourront néanmoins je l'espère vous distraire. Et sans plus attendre, direction tout près de chez nous à Kaysersberg...

#### I. Les Chapelles de l'Homme volant

Cette histoire, connue depuis de nombreuses générations, commence avec un jeune vigneron, un saisonnier venu travailler pour les vendanges.

Un jour, après une dure journée, il fit la rencontre d'une jeune femme très charmante, qui lui tendit une poignée de raisin. Le jeune homme, charmé et empli d'une fougue soudaine, se laissa tenter et croqua vigoureusement dans les fruits.

Mais immédiatement, il ressentit une intense chaleur, et une douleur dans son dos comme si des ailes avait soudainement poussé, il fût porté dans les airs tel une plume s'élançant à travers la vallée.

Après être passé au dessus du village, il termina sa course sur une colline face au vignoble au beau milieu de la forêt et tomba dans un profond sommeil plusieurs semaines durant. On raconte que cette escapade le rendit malade pour le restant de sa vie...



« Légende, Fable, Hallucination ! » me direz-vous. Mais il est pourtant véridique et bien réel que pour commémorer cet évènement, les habitants de Kaysersberg construisirent deux petites chapelles, une au bord des vignes et une à l'endroit supposé où le jeune homme aurait atterri, ces petits ouvrages sont encore visibles de nos jours ...

## II. Le Veau de Nuit

"Méfiez vous du Nachtkalb", c'est ce qu'on pouvait entendre, si l'on osait s'aventurer dans les rues de Colmar la nuit. Cette créature étrange à la forme d'un veau rôde à la recherche d'ivrognes et autres aventureux nocturnes qui prendraient le risque de sortir de chez eux. Une fois sa proie repérée, la créature attaque par derrière afin de provoquer une surprise et une frayeur sans nom, une terreur telle que les victimes tombent littéralement d'épuisement après leur fuite.

Une fois rentrés, les malheureux s'endorment jusqu'à oublier, et ne se rappellent de rien si ce n'est ce violent mal de tête qui les tiraille.

Malheur aux petits curieux qui voudraient débusquer le Nachtkalb, le veau de nuit...



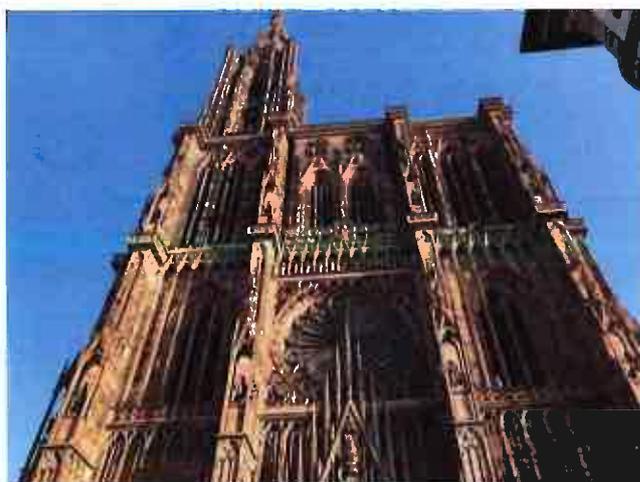
Personnellement je n'ai jamais vu de veau se balader la nuit dans Colmar, mais pour les ivrognes c'est une autre histoire... !

## III. Le lac souterrain de la Cathédrale de Strasbourg

Fondée en 1015 et achevée en 1439, la Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg a, pendant plus de deux siècles entre 1647 et 1874, été le plus haut édifice du monde. Un édifice qui pourtant reposerait sur ... de l'eau !

En effet il a fallu 13 ans entre 1015 et 1028 pour creuser jusqu'à 23 pieds de profondeur et poser les fondations du monument, cela dû aux infiltrations venant de l'Ill et du Rhin.

Selon la légende en 1681 sous le règne du roi Louis XIV, un soldat apprit qu'un puits situé dans un bas-fond face à la Cathédrale, où se situe aujourd'hui la Boutique de la Culture, donnerait accès au fameux lac souterrain.



Mais lorsque le brave se retrouva coincé à l'intérieur il s'écria :

"Au nom du Ciel, bouchez ce puit ! Et que personne ne suive jamais mon exemple !"

On ne revit plus jamais le malheureux. Certains appelèrent le puit « Kindelbrunnen », séjour des âmes trépassées."

Par la suite, d'autres tentèrent de rejoindre le lac, aucun n'en revint. C'est en 1766 que les autorités décidèrent de finalement boucher le puit pour la sécurité des habitants de Strasbourg.

Lieu maudit ou fable urbaine ? Tant que la Cathédrale tient debout, ma foi...

*J'espère que ces petites histoires vous auront plu si vous ne les connaissiez pas auparavant, il existe bien des mythes et des légendes par-delà notre région ou simplement des mystères qui ne demandent qu'à être résolus. Merci pour votre attention et prenez soin de vous.*

**Julien Roman**

# DON DU SANG

Chaque année, le don de sang permet de soigner **1 million de malades**.

En plus, les personnes de tous les groupes sanguins peuvent donner du sang pour sauver des vies. En rentrant du travail, des cours ou pendant votre pause déjeuner, vous pouvez prendre quelques dizaines de minutes de votre temps pour faire un acte solidaire et donner votre sang.

## Pourquoi donner du sang ? Pourquoi faire un don du sang ?

Il existe deux utilisations différentes du don de sang :

- **Utilisation thérapeutique du sang** : les **dons de sang** sont indispensables pour traiter les maladies de nombreuses personnes (leucémies, cancers...) ou les personnes en attente de transfusion sanguine (victimes d'accident, intervention chirurgicale...). Le don du sang est également indispensable dans les situations d'urgence (hémorragie lors d'une intervention chirurgicale...)
- **Utilisation non thérapeutique du sang** : dans d'autres cas, le sang est utilisé pour la recherche médicale et scientifique ou l'enseignement. Les donneurs de sang doivent donner leur consentement avant le don afin de permettre l'utilisation de leur don pour un usage non thérapeutique.

Chaque jour, **10 000 dons sont nécessaires en France**, pour subvenir au besoin de sang.

Il n'existe pas de produit pouvant totalement remplacer le sang, **le don du sang est donc indispensable !**

## Il y a des conditions particulières pour donner son sang :

- **Âge** : Vous devez avoir entre **18 et 71 ans**.
- **A partir de 60 ans**, le don est soumis à l'autorisation du médecin responsable du prélèvement.
- **A partir de 65 ans**, seul le don de sang total est autorisé.
- **Poids** : Vous devez peser plus de 50 kilos
- **Fréquence** : Vous pouvez faire un don de sang total jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et jusqu'à 4 fois par an pour les femmes. Il faut respecter le délai d'au moins 8 semaines entre chaque don.

Finalement, ce n'est **pas possible pour vous de donner votre sang si** :

- Vous avez subi une **transfusion et/ou une greffe** (peu importe la date) ;
- Vous pouvez **transmettre une bactérie, un virus ou un parasite** ;
- Vous êtes **enceinte**.
- Vous avez eu un **traitement antibiotique** il y a moins de 14 jours
- Vous avez fait un **tatouage ou un piercing** il y a moins de 4 mois



Suite à la baisse des dons sur Le Bonhomme, les amicales de Lapoutroie et du Bonhomme se sont rassemblées afin de maintenir une collecte de sang au Bonhomme et 4 à Lapoutroie.

**La prochaine collecte au Bonhomme aura lieu le vendredi 26 septembre 2025 de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes.**  
Une collation préparée par l'amicale vous est offerte.

**VENEZ NOMBREUX, NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

## VALLEE DE KAYSERSBERG :

### ESPACE NAUTIQUE ARC EN CIEL : horaires d'été du 1er juillet au 31 août



DU 1ER JUILLET AU 30 AOÛT



[espace-nautique-ccvk.fr](http://espace-nautique-ccvk.fr)



#### VACANCES D'ÉTÉ

Lundi		10h-19h
Mardi		10h-19h
Mercredi		10h-19h
Jeudi		10h-19h
Vendredi		10h-19h
Samedi		10h-19h
Dimanche		10h-19h

[www.espace-nautique-ccvk.fr](http://www.espace-nautique-ccvk.fr)



### NAVETTE DES CRETES reprend du service

En 2025, la Navette des crêtes circule du 31 mai au 28 septembre :

- samedis et dimanches uniquement en juin et septembre
- tous les jours en juillet et août

La ligne n°68R013 Colmar - Lac Blanc 1200 (Col du Calvaire) permet de rejoindre la navette sommitale qui circule sur la Route des Crêtes, entre le Col du Calvaire et le Markstein.

Tarifs de la Navette des Crêtes 2025 :

- Ticket unitaire\* : 4€
  - Ticket unitaire\* tarif réduit : 2€ sur présentation de la carte Fluo ou de la carte Solidaire
  - Pass journée groupe/famille (2 à 5 personnes) : 10€
  - Gratuit pour les - 4 ans
  - Gratuité pour les détenteurs d'un billet de train du jour.
  - ticket valable 4h après achat correspondances comprises sur toutes les lignes du réseau Fluo 68 et sur les lignes 1C, 3, 17 et 29 du réseau Fluo.
- Vélos acceptés sur réservation auprès du transporteur : 03 89 76 91 61

Évadez-vous jusqu'aux sommets

avec la navette des crêtes

DE JUIN À SEPTEMBRE 2025

EN CAR FLUO, EMBARQUEZ POUR LE MASSIF DES VOSGES AU DÉPART DE :

Colmar • Munster • Mulhouse • Thann • Remiremont • Gérardmer • Épinal • Saint-Dié-des-Vosges

MASSIF DES VOSGES MONTAGNE BISSONNIÈRE fluo GrandEst

Préparez votre voyage sur [www.navette-des-crêtes.com](http://www.navette-des-crêtes.com)

En savoir plus (arrêts, horaires, tarifs) :  
[www.lac-blanc.com](http://www.lac-blanc.com)

## RESEAU DES MEDIATHEQUES :

### Les après-midi, c'est jeux !

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis, venez jouer à la médiathèque : jeux géants ou découverte d'un nouveau jeu de société, profitez de la période estivale pour jouer au grand air !

**Les lundis, mardis, mercredi & vendredis du 07 juillet au 29 août, de 15h à 18h**



Sur le parvis de la médiathèque de Lapoutroie. Annulé par temps de pluie.  
Sur réservation au 03 89 47 59 78 ou [mediatheque@lapoutroie.fr](mailto:mediatheque@lapoutroie.fr)

### Braderie : Revente des jeux et jouets d'occasion



L'Association « Jeux Lap » en partenariat avec la médiathèque de Lapoutroie, proposera un stand de vente de jeux et jouets à la médiathèque de Lapoutroie. Vous y trouverez à des prix très modiques et des jeux reconnus pour leurs qualités ludiques.

**Du 4 au 22 août,**  
à la médiathèque de Lapoutroie,  
aux horaires d'ouverture.

### Horaires d'ouverture



**MÉDIATHÈQUE**  
DE LA VALLÉE DE  
KAYSERSBERG



**MÉDIATHÈQUE**  
DE LAPOUTROIE



**BIBLIOTHÈQUE**  
MUNICIPALE  
D'ORBÈY

	Médiathèque de la Vallée de Kaisersberg	Médiathèque de Lapoutroie	Bibliothèque Municipale d'Orbey
<b>LUNDI</b>	9h-12h & 15h-18h	15h-18h30	/
<b>MARDI</b>	15h-18h	15h-18h30	10h-12h
<b>MERCREDI</b>	9h-18h	9h-18h30	10h-12h & 14h-19h
<b>JEUDI</b>	15h-19h	/	16h-18h
<b>VENDRÈDI</b>	/	9h-12h & 15h-18h30	14h-18h30
<b>SAMEDI</b>	14h-18h (fermé le samedi en juillet & août)	/	10h-12h & 14h-16h

# Pendant les fortes chaleurs

## Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**  
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



**BUVEZ DE L'EAU**  
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous  
le corps



Fermez les volets  
et fenêtres



Privilégiez  
les activités douces



Mangez frais  
et équilibré



Évitez  
l'alcool



Prenez des nouvelles  
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66\* (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule